



LA GARONNE EXPOSE
À LA MOSAÏQUE
Du 8 au 28 Septembre (vernissage le 9/09)

Formulaire d'exposition à retourner complété et signé à :
LA GARONNE EXPOSE

5 avenue François Mitterrand
« Les Glycines » Appt A04 -31270 - FROUZINS
avant le 15 Aout 2022

- Cette exposition fait partie intégrante de l'univers de La Garonne Expose, il faut donc être adhérent à celle-ci et avoir exposé place de la Daurade un minimum de 5 jours (dimanches ou jours fériés). Pour rappel l'adhésion pour l'année 2022 est de 30 euros (les forfaits ont été supprimés).

Sont autorisés :

- tableaux, photos, sculptures,
- **la reproductions d'artisanat est interdite**

* Dépôt des œuvres le 07 septembre à partir de 15h.

* Un espace de 1x1m environ sera mis à disposition de chaque artiste.

* Une oeuvre de 65x65cm max ou deux de 30x30cm max pour les peintres/photographes, et 30cm de Largeur pour 40cm de Hauteur pour les sculpteurs.

Cinq Lauréats seront sélectionnés ;

- **PRIX GALERISTE THUILLIER Le Marais Paris 75 (l'artiste primé y exposera gratuitement)**
- **PRIX LA MOSAÏQUE (l'artiste primé y exposera gratuitement)**
- **PRIX GARONNE EXPOSE (3 Dotations/prix ; Couleurs & lumières, originalité & encouragement)**

COUPON EXPOSITION GARONNE EXPOSE À LA MOSAÏQUE 2022

L'artiste s'engage à exposer sur l'emplacement qui lui aura été attribué et à communiquer largement sur l'évènement.

Frais d'exposition 15€ au nom de LA GARONNE EXPOSE et 15€ d'adhésion à APANET (Galerie la Mosaïque) + une enveloppe timbrée libellée à votre adresse.

NOM : Prénom :
Tel : Mail :
Adresse :
CP : Ville :

J'affirme avoir pris connaissance des conditions d'exposition.

Date :/...../.....

Signature de l'artiste :

NB : Il appartient à chacun des artistes d'assurer son œuvre durant toute la durée de son exposition et, au-delà, il est réputé en avoir la garde exclusive et il lui appartient de prendre toutes les dispositions utiles (assurances, transport...).

*Conformément à la législation en vigueur sur le territoire français, toute personne exerçant une activité pour laquelle elle est susceptible d'en retirer des revenus a l'obligation de se déclarer socialement et fiscalement.